ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Transition écologique et alternatives aux emballages plastiques

Question écrite n° 21003

Texte de la question

M. Pierre-Yves Bournazel attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, sur la consommation de matières plastiques. La France se révèle peu performante en matière de recyclage de plastique par rapport à ces voisins européens (WWF, 05/03/19). Ainsi, seulement 22 % des déchets plastiques français sont recyclés, soit un taux inférieur à celui de l'Italie, l'Espagne, Israël et la Slovénie. La France est, en outre, le pays du pourtour méditerranéen qui produit le plus de déchets plastiques (WWF). Or, ce mercredi 12 juin 2019, le Premier ministre a annoncé, dans le cadre de la politique générale du Gouvernement, sa volonté de bannir tous les produits en plastique jetable dès 2020 et de mettre en place des consignes pour les citoyens. Ce dernier a également énoncé une série de mesures dans le cadre de la lutte contre l'utilisation du plastique jetable. Il salut ces objectifs. Cependant, alors même que le Gouvernement souhaite atteindre progressivement l'objectif 100 % de plastique recyclé, certaines entreprises se détournent de cette visée. Ainsi, récemment, PepsiCo France a annoncé que les jus de fruits « Tropicana » ne seraient plus conditionnés dans des briques en carton mais dans des emballages PET à 50 % recyclé uniquement. De même, l'Union nationale interprofessionnelle des jus de fruits souligne que la brique carton, qui pesait 60 % du marché en 2010, est passée sous la barre des 50 %, doublée par le contenant plastique. Or il nous incombe de veiller à la qualité de vie des enfants. Il souhaite donc connaître les mesures qu'entend prendre le Gouvernement pour offrir aux entreprises des alternatives aux emballages plastiques, et les accompagner dans leur transition vers un modèle économique propre, compétitif et bénéfique.

Données clés

Auteur : M. Pierre-Yves Bournazel
Circonscription : Paris (18e circonscription) - UDI et Indépendants
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 21003
Rubrique : Environnement
Ministère interrogé : Transition écologique et solidaire
Ministère attributaire : Transition écologique et cohésion des territoires

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 2 juillet 2019, page 6043
Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)